

# La fondation Clément-Drevon, l'innovation médicale locale à l'honneur

Depuis 1913, la fondation Clément-Drevon met l'innovation médicale au cœur de ses préoccupations. Cette année encore, l'organisme d'utilité publique soutiendra des chercheurs du territoire afin d'encourager les progrès de la médecine qui serviront, en premier lieu, les patients de la région. Pour mener à bien leur mission, la fondation invite les mécènes à apporter leur fonds à l'édifice.



Des talents dans l'univers de la santé, notre territoire et Dijon en particulier n'en manquent pas ! Mais pour que ces esprits brillants puissent s'exprimer au mieux, ils ont souvent besoin de soutien. En 1913 déjà, quand Bernarde Drevon, veuve Clément, imaginait la fondation qui portera son nom, elle mettait ses moyens financiers au service des indigents. La fondation Clément-Drevon apportait alors des soins ophtalmologiques gratuits par le biais de sa clinique homonyme et accompagnait la recherche sur la cataracte. « Très vite, elle a été reconnue d'utilité publique et elle est toujours aujourd'hui la seule fondation de santé de la région à bénéficier de ce statut », explique Maurice Giroud, administrateur de la fondation. Si, depuis 2007, la fondation a transmis la gestion de la clinique, évoluant désormais totalement indépendamment ; les personnalités médicales locales continuent à s'engager pour les autres.

Maurice Giroud, ancien professeur de neurologie à Dijon, préside le comité de sélection et de suivi des appels à projet de la fondation. Henri



Philippe Winter dirige la fondation Clément-Drevon dont la vocation est de soutenir la recherche et la mobilité des chercheurs sur le territoire régional.

Portier, ancien professeur de maladies infectieuses et tropicales, l'épaule en tant que vice-président tandis que Philippe Winter, ancien responsable du groupe pharmaceutique Fournier, préside la fondation. « Nous nous sommes entourés de compétences avec des bénévoles issus de la santé mais aussi d'autres horizons. Notre trésorier, Marc-Antoine Perchet, est par exemple un ancien cadre bancaire », complète Henri Portier. Les membres de la fondation s'appuient tant sur l'expertise de leur conseil d'administration, qui compte également un représentant du préfet, que sur des intervenants d'autres régions, professeurs ou docteurs, qui apportent un regard neutre à l'examen des dossiers.

## UN SOUTIEN CONCRET À LA RECHERCHE LOCALE

Ensemble, ils se donnent la mission d'encourager les jeunes équipes émergentes dans le domaine de la santé. « Nous apportons un coup de pouce en toute transparence, indépendance, impartialité et en nous attachant à l'excellence », insiste Maurice Giroud. La fondation Clément-Drevon intervient sur trois axes de soutien. « Nous aidons d'abord à la recherche médicale sous toutes ses facettes. » Toutes les disciplines peuvent solliciter un soutien de la fondation. Concrètement, le comité et ses experts associés évaluent l'apport scientifique d'un projet en regardant sa méthodologie, sa faisabilité locale, l'atteinte potentielle des objectifs fixés, les résultats attendus et l'impact en santé publique. « Nous étudions également l'aspect financier avec de nécessaires cofinancements fiables et la dimension éthique et juridique », souligne Henri Portier.

À côté de l'aide à la recherche médicale, les projets proposés peuvent porter sur la valorisation des données de santé. « Il peut s'agir de recherches sur la personnalisation des soins comme l'évaluation d'un parcours pour des patients atteints de diabète tant en milieu hospitalier que libéral », détaillent les deux anciens doyens de la faculté de médecine.

Enfin, les fonds peuvent aussi apporter une aide précieuse aux chercheurs en mobilité, qu'ils quittent la région pour se former et acquérir un



De gauche à droite : Maurice Giroud, président du comité de sélection et de suivi des appels à projet, Mathieu Poinsoit, délégué général de la fondation et Henri Portier, vice-président du comité de sélection et de suivi des appels à projet de la fondation Clément-Drevon.

nouveau savoir et des techniques, ou que ce soit pour faciliter leur retour sur leur territoire d'origine. « Ils sont susceptibles d'être recrutés par d'autres, donc, en partenariat avec Dijon Métropole, nous leur apportons les moyens humains ou matériels de faire fructifier ici ce qu'ils ont appris pendant leur parcours », se réjouit Maurice Giroud. Alors que la Métropole peut se targuer de compter 18 médecins-chercheurs parmi les 2 % les plus connus à l'échelle mondiale selon le classement de Stanford, nombre de chercheurs internationaux viennent pour s'entourer de leurs compétences reconnues.

## DES RETOMBÉES BÉNÉFIQUES LOCALES

Depuis deux ans, la fondation Clément-Drevon distribue une enveloppe de 300.000 € qui repose sur les fonds propres de l'organisme mais aussi sur une subvention de Dijon Métropole ainsi que sur des dons de mécènes et, en 2024, sur la pièce de charité de la vente des hospices de Nuits-Saint-Georges. L'an dernier,

12 des 16 dossiers déposés ont bénéficié de ce soutien, dont 170.000 € pour la recherche, 80.000 € pour la mobilité et 50.000 € pour les soins personnalisés. « Notre fondation ne compte qu'un salarié et nos locaux proviennent d'un legs, donc les fonds servent essentiellement à notre mission », mettent en avant les deux bénévoles, soucieux de montrer le sérieux et le professionnalisme de la fondation Clément-Drevon.

En 2025, la fondation a reçu 10 dossiers qu'elle étudiera d'ici l'été prochain avant d'annoncer ses décisions à l'automne. « Nous sommes bluffés par la richesse du vivier local. Notre financement contribue à faire émerger ces talents », rappelle Maurice Giroud. De son côté, Henri Portier se félicite que la fondation, par l'intermédiaire de son appel à projet, couvre tous les problèmes de santé publique actuels tandis que les bienfaits des recherches profiteront en premier lieu aux malades de la région. « Alors plutôt que de faire un don à de grandes causes nationales, pourquoi ne pas le faire au bénéfice

du territoire ? », conclut Mathieu Poinsoit, délégué général de la fondation.

## Faites un don

La fondation Clément-Drevon encourage les donateurs et mécènes à soutenir les acteurs locaux de la recherche et les retombées de leur travail sur la santé publique et les patients du territoire.



Fondation Clément-Drevon  
4, cours Général de Gaulle,  
21 000 Dijon.

Tél. : 03 80 11 24 29

fondation@clementdrevonfondation.org  
<https://clementdrevonfondation.org>